



BILAN D'ACTIVITE

TY MALAMOK 2022

L'accueil de Loisirs est un espace d'égalité et de liberté permettant à chacun de s'exprimer, de trouver sa place au sein d'un groupe.

Le Ty Malamok se veut être un lieu ludique & d'éducation en complémentarité de la famille et de l'école.

Les enfants sont au cœur des réflexions qui conduisent les différentes actions et l'organisation des différents moments de la journée.

LES AXES DU PROJET PEDAGOGIQUE PORTES PAR L'EQUIPE :

Proposer à l'enfant un espace pour se construire

Assurer la sécurité physique, morale et affective

Favoriser la découverte du milieu

L'accueil de loisirs doit permettre l'apprentissage de la vie en collectivité & l'accès à différentes pratiques :

Sportives, artistiques, culturelles, environnementales...

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

En 2022 c'est **103 jours d'ouverture**, de **7h30 à 18h30** soit **11h** d'amplitude horaire.

2 groupes d'âge : 3/5 ans et 6/12 ans

Inscription :

Les mercredis (hors vacances scolaires) à la journée, ou demi-journée avec repas.

Les vacances scolaires uniquement à la journée complète.



Découverte du milieu marin avec Haliotika

L'enfant découvre ou redécouvre son milieu de vie : naturel, associatif, sensoriel, culturel... et toutes les possibilités qui s'offrent à lui !



Forest School à Plonéis – Pédagogie par la nature



Transmission de savoir avec l'association des jardins Birinik



Semaine du goût, on prépare le barsoup'



On récolte dans le jardin pédagogique du Ty Malamok !



On profite du bord de mer !

Et cætera !

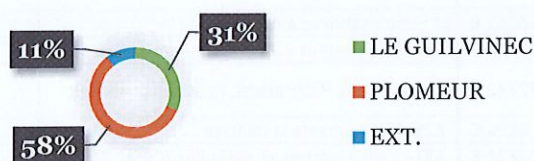
De nombreux autres projets et sorties ont eu lieu durant l'année 2022...

COMPARATIF DE LA FREQUENTATION PAR COMMUNE ENTRE 2022 & 2021

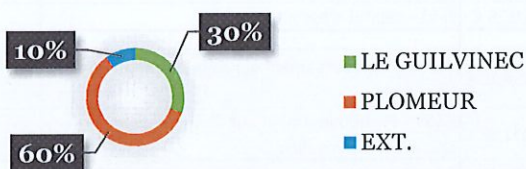
EN QUELQUES CHIFFRES C'EST :



Nbre d'heures par commune 2022			
LE GUILVINEC	8 860	Heures	31,38%
PLOMEUR	16 412	Heures	58,13%
AUTRES COMMUNES	2 960	Heures	10,48%
	28 232	En nbre d'heures	

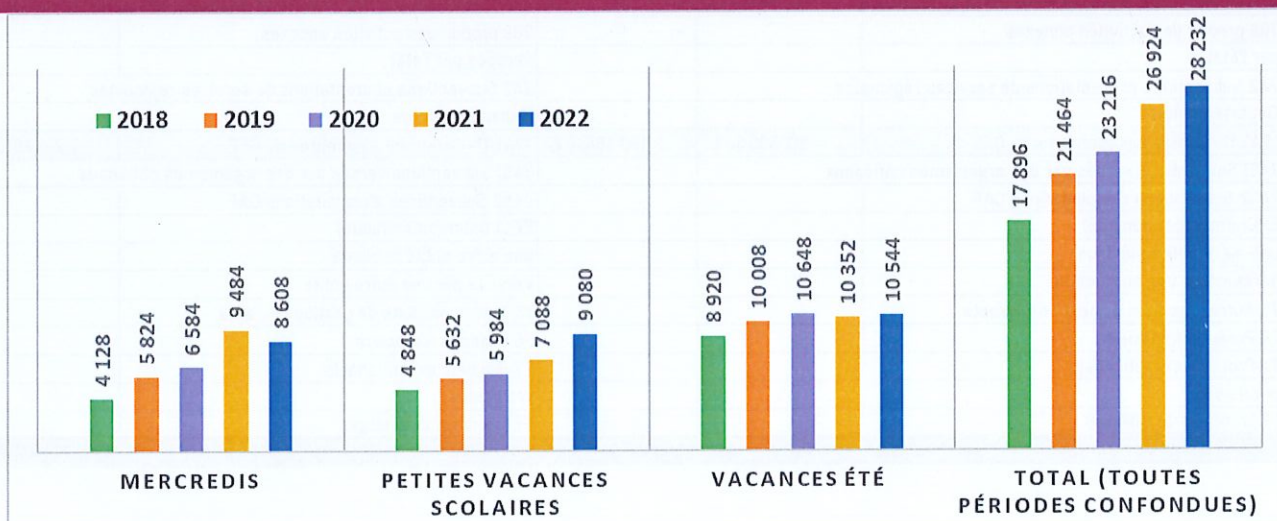


Nbre d'heures par commune 2021			
LE GUILVINEC	8 132	Heures	30,20%
PLOMEUR	16 136	Heures	59,93%
AUTRES COMMUNES	2 656	Heures	9,86%
	26 924	En nbre d'heures	



- **159** enfants qui ont fréquenté au moins une fois l'ALSH dans l'année dont **7** enfants en situation de handicap
- **43** enfants du Guilvinec
- **96** enfants de Plomeur
- **20** enfants d'autres communes
- **60** de moins de 6 ans et **99** de plus de 6 ans
- **114** familles qui ont bénéficié du service dont **2** assistants familiaux
- **28 232** heures de fréquentation totale
- Une participation financière de :
94668.72 € pour Plomeur
54710.18 € pour le Guilvinec

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION (EN NOMBRE D'HEURES) DEPUIS 2018



Bilan 2022 et Budget prévisionnel 2023

Nomenclature M57	ALSH prévisionnel 2022	Réel 2022	Nomenclature M57 modifié au 01/01/2023	ALSH prévisionnel 2023
60 Achat	14 000,00 €	9 673,45 €	60 Achats	19 840,00 €
6061-fournitures non stockables	4 900,00 €	3 327,52 €	60611 - eau	240,00 €
			60612 - électricité	3 100,00 €
			60613- Gaz	8 000,00 €
6062-fournitures non stockées	4 500,00 €	2 615,62 €	60622 - Carburant	500,00 €
			60623 - Alimentation (goûter, pic nic, activité)	4 000,00 €
6063- fournitures entretien et Petit équip.	3 000,00 €	2 650,35 €	60631/60632 - Fournitures	2 600,00 €
6064 - fournitures administratives	600,00 €	221,63 €	6064 - fournitures administratives	400,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	1 000,00 €	858,33 €	6068 - Divers petits achats	1 000,00 €
61 Services extérieurs	19 000,00 €	17 478,22 €	61 Services extérieurs	18 200,00 €
611 - repas livrés	14 600,00 €	16 706,58 €	611 - prestation de services (repas livrés, nettoyage des vitres, etc.)	17 000,00 €
611 -nettoyage des vitres, etc...				
61558 - réparation	3 000,00 €	- €	61558 - réparation	- €
6156 -maintenance		461,74 €	6156 -maintenance	500,00 €
618-Divers services extérieurs	1 400,00 €	309,90 €	618-Divers services extérieurs	700,00 €
62 autres services extérieurs	9 000,00 €	7 062,67 €	62 autres services extérieurs	8 960,00 €
626- Frais postaux et de télécommunication	1 900,00 €	1 656,00 €	626- Frais postaux et de télécommunication	1 700,00 €
623-Publicité, Publications, relations publiques	7 000,00 €	5 323,63 €	623-Publicité, Publications, relations publiques	7 000,00 €
625-déplacements et mission	100,00 €	83,04 €	625-déplacements et mission	100,00 €
627- frais bancaires et assimilés (CESU, ANCV)		132,32 €	627- frais bancaires et assimilés (CESU, ANCV)	160,00 €
63A impôts et taxes liés aux frais de personnel	3 000,00 €	3 080,40 €	63A impôts et taxes liés aux frais de personnel	3 100,00 €
64 Frais de personnel	220 000,00 €	215 198,90 €	64 Frais de personnel	225 000,00 €
Personnel affecté 100% à la structure	185 700,00 €	180 595,67 €	Personnel affecté 100% à la structure	178 000,00 €
			Rémunération des apprentis	11 000,00 €
Autres personnels entretien	20 500,00 €	21 130,33 €	Autres personnels entretien	22 000,00 €
Autres personnels administratif	13 500,00 €	12 750,99 €	Autres personnels administratif	13 500,00 €
6470- Autres charges sociales	300,00 €	721,91 €	6470- Autres charges sociales	500,00 €
65 Autres charges de gestion courante- Logiciel		1 177,20 €	65 Autres charges de gestion courante	
66 Charges financières (intérêt sur emprunt)	7 500,00 €	3 385,12 €	66 Charges financières (intérêt sur emprunt)	3 000,00 €
67 charges exceptionnelles et Provisions			67 charges exceptionnelles et Provisions	
69 Impôts sur les bénéfices			69 Impôts sur les bénéfices	
total dépenses	272 500,00 €	257 789,88 €	total dépenses	280 600,00 €
218 achat immo HT		733,92 €	218 achat immo HT	2 500,00 €
1641 - capital emprunt		13 420,28 €	1641 - capital emprunt	
6419 - Remboursement sur Rémunération du personnel		354,20 €	6419 - Remboursement sur Rémunération du personnel	
6459 - Remboursement sur Charges de sécurité sociale et prévoyance		1 133,62 €	6459 - Remboursement sur Charges de sécurité sociale et prévoyance	
70623 Prestation de service reçue de la CAF	15 000,00 €	57 668,26 €	70623 Prestation de service reçue de la CAF	25 000,00 €
70624 Fonds d'accompagnement Caf			70624 Fonds d'accompagnement Caf	
70625 Aide Spécifique			70625 Aide Spécifique	
7067-Redevances et droits des services périscolaires	45 000,00 €	48 077,70 €	7067-Redevances et droits des services périscolaires	45 000,00 €
708 produit des activités annexes par l'état			708 produit des activités annexes versées par l'état	
742 Subventions et prestations de services régionales Départementales			742 Subventions et prestations de services régionales Départementales	
74741- Communes membres du GFP	212 500,00 €	150 556,10 €	74741- Communes membres du GFP	210 600,00 €
7451 Subventions versés par des organismes nationaux			7451 Subventions versés par des organismes nationaux	
7452 Subventions d'exploitations CAF			7452 Subventions d'exploitations CAF	
EPCI (intercommunalité)			EPCI (intercommunalité)	
une autre entité publique versées par une autre entité			une autre entité publique versées par une autre entité	
75 Autres produits de gestion courante			75 Autres produits de gestion courante	
76 Produits financiers			76 Produits financiers	
77 Produits exceptionnels provisions			77 Produits exceptionnels provisions	
79 Transfert de Charges			79 Transfert de Charges	
Total recettes	272 500,00 €	257 789,88 €	Total recettes	280 600,00 €

ZOOM SUR L'EQUIPE PEDAGOGIQUE



L'année 2022 a connu des bouleversements dans l'organisation et la gestion d'équipe :

- « Turn over » des animateurs durant l'année (fin de contrat, contrat précaire, reconversion professionnelle, abandon de poste...)
- Nombreux arrêts de travail
- Pénurie de candidatures dans le secteur de l'animation – Difficulté de recrutement

Malgré cela, l'équipe a su s'adapter pour une continuité de service afin de garantir l'accueil des enfants et le bon fonctionnement de l'ALSH.

LE PETIT LEXIQUE

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport.

BAFD : Brevet d'aptitudes aux fonctions de directeur

CPJEPS : Certificat professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport

BAFA : Certificat d'aptitudes aux fonctions d'animateur

ACM : Accueil Collectifs de Mineurs

EQUIPE PERMANENTE

1 directrice BPJEPS / UC Direction ACM

1 directrice adjointe BAFD / Animatrice BAFA

1 animatrice BAFA Surveillante de baignade (en cours de stagiairisation depuis septembre 2022)

1 animatrice BAFA (hors vacances scolaires) & agent restauration HAACP et entretien (périodes de vacances scolaires)

1 agent restauration (HAACP) et entretien

EQUIPE CDD / VACATIONS

A L'ANNEE :

3 animateurs en CDD, équipe complétée par des animateurs vacataires sur les petites vacances scolaires.

1 animatrice en contrat d'apprentissage dans le cadre d'une formation CPJEP'S pour l'année scolaire 2022/2023.

1 CDD agent d'entretien

DURANT L'ETE :

6 animateurs vacataires dont 2 stagiaires BAFA & 1 non diplômée en juillet

6 animateurs vacataires dont 2 stagiaires BAFA & 1 non diplômé en août

1 CDD agent d'entretien

EN QUELQUES MOTS 2022 C'ETAIT AUSSI :



LES

PERSPECTIVES...

- Un allégement des protocoles sanitaires relatifs aux Accueils Collectifs de Mineurs : fin du port du masque, brassage des groupes, possibilité de pratiquer à nouveau des activités sportives en intérieur sans port du masque...
- Un Spectacle inter-centres au CLC « Les mirettes de la Lune », financé par la commune pour tous les ALSH du Pays Bigouden Sud.
- Un projet artistique avec l'artiste Sillousoune en résidence sur la commune.
- Un partenariat avec la médiathèque : emprunts réguliers de livres, contes par les bénévoles....
- Une proposition de formule nuitée pour l'été.
Celle-ci n'a pas pu avoir lieu faute d'animateurs & d'une liste d'attente conséquente sur les inscriptions journées ALSH.
- L'organisation de rencontres thématiques, en lien avec l'inclusion des enfants en situation de handicap, en partenariat avec la CAF, le Pôle Ressources Handicap 29, la CCPBS & la CCHPB (Présentation des dispositifs d'accompagnements, des malles pédagogiques...) à destination des élus & professionnels du Pays Bigouden.

- Favoriser l'implication et la participation des enfants dans le fonctionnement de l'ALSH.
- Permettre aux enfants d'être force de proposition en les accompagnants dans la réalisation & la valorisation de leurs projets collectifs & individuels.
- Mesurer et prendre en compte l'avis des familles avec une enquête de satisfaction pour améliorer le service.
- Former l'équipe pour perfectionner la qualité éducative des actions menées auprès du public.
- Continuer à être visible sur le territoire en tant qu'acteur éducatif.
- Investir dans du matériel pédagogique & du mobilier pour l'aménagement de la cour.
- Se former à l'utilisation du nouveau logiciel de gestion administrative : BL Enfance.
- Envisager la rénovation du bloc sanitaire extérieur.